

## PETITE VOIRIE ET CHEMINS LOCAUX

Ces chemins, pour lesquels les Conseils généraux décident la part contributive de chaque commune, sont aujourd'hui presqu'achevés ; ce sont généralement d'anciens chemins ruraux ou particuliers répondant à des besoins importants du voisinage, les communes intéressées sont chargées de leur entretien.

## ANGLETERRE

En Angleterre, les routes sont entretenues par les communes que la loi rend responsables de leur mauvais état. Les dépenses de la commune sont couvertes par le produit du péage établi sur ces routes. La perception de ce péage et les travaux d'entretien sont surveillés par des commissions composées des principaux propriétaires. Les routes sont très belles, grâce au mode de construction et d'entretien, surtout à l'absence presque totale de lourds fardeaux. Le transport des marchandises s'effectue beaucoup par cabotage, et beaucoup par les nombreux canaux qui traversent le pays en tous sens. Les chemins de fer faisant à peu près le reste des transports, les routes ne sont pour ainsi dire fréquentées que par des voitures légères.

## PROVINCE DE QUÉBEC

Examinons maintenant l'état actuel des routes dans la province de Québec. Dans certains comtés, au point de vue de la voirie, le système primitif et suranné des parts y est toujours en honneur, nonobstant l'accroissement de la population et l'augmentation du commerce qui en est le résultat. Dans d'autres, le système des corvées non améliorées se rencontre assez fréquemment. Ces deux systèmes sont la pierre d'achoppement de l'amélioration des routes, parce qu'ils ne permettent pas l'emploi des machines et des instruments nécessaires non plus que d'ingénieurs compétents et les travaux ne sont pas faits suivant un plan d'ensemble, d'où l'impossibilité d'exécuter des travaux permanents, (corrections de tracés et égouttement.) Ces modes de procéder étant l'affaire de tout le monde et de personne puisqu'il n'y a pas de chef créent dans ces populations une apathie qui les laissent dans une ignorance totale de tous les avantages de la coopération, pour l'amélioration des routes.